

Commission canadienne du blé a invité tous les principaux acheteurs de blé du monde à visiter le Canada pour connaître nos installations et pour discuter des conditions de vente de nos céréales. Ces visites ayant soulevé beaucoup d'intérêt, la Commission canadienne du blé a envoyé des missions à l'étranger, là où il y a des possibilités de vente.

• (11.10 a.m.)

J'ai moi-même écrit à tous les délégués commerciaux senior à l'étranger leur demandant de ne négliger aucune possibilité de vente. Ils doivent nous soumettre des propositions pour l'expansion des marchés, s'inspirant de leur expérience sur place.

Les sociétés céréalières privées, en leur capacité d'agents de la Commission canadienne du blé, ont un vaste réseau de contacts à l'étranger et poursuivent vigoureusement toutes les possibilités d'exportation.

On négocie actuellement des ventes individuelles à crédit et, d'après moi, l'extension des facilités de crédit par le gouvernement permettra de conclure bientôt des contrats de vente importants. Le gouvernement continue à acheter du blé et de la farine en quantités considérables pour le programme d'aide alimentaire du Canada.

Afin de mobiliser de façon plus efficace l'énergie et l'expérience des associations et des organisations s'occupant directement de l'exportation du blé, le gouvernement propose d'accorder la priorité à la création d'un Conseil national des grains. Le ministre de l'Agriculture et moi-même devons rencontrer des groupes intéressés à Winnipeg le 16 octobre, afin de discuter du nombre des membres du conseil, ainsi que de son organisation, de son administration et de son rôle.

Je le répète, notre objectif c'est d'exporter 1.3 milliard de boisseaux de blé au cours des trois prochaines années. Nous sommes résolus à réaliser cet objectif ou à le dépasser.

Enfin, le ministre d'État (M. Lang) et moi-même collaborerons étroitement à propos de toutes ces questions. Il présentera sous peu une mesure visant à doubler le montant des avances en espèces aux producteurs de céréales. De concert avec notre collègue, le ministre de l'Agriculture, et avec l'aide du Conseil national des grains, nous nous attaquerons sur-le-champ et avec ardeur aux problèmes à court et à long terme, et nous étudierons les possibilités offertes à notre industrie des céréales. L'économie céréalière du Canada est une affaire d'intérêt national. La réussite de nos programmes de production et de vente est un élément capital de notre prospérité générale.

[L'hon. M. Pepin.]

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je suis heureux que le ministre de l'Industrie et du Commerce ait jugé bon de faire une déclaration. De nombreux députés de mon parti, surtout ceux de l'Ouest, tentent, depuis le début de la session, d'arracher quelques renseignements au ministre.

Je dirai tout d'abord que nous sommes heureux que le gouvernement ait enfin reconnu la gravité de la situation. J'admets que l'ouest du Canada est en butte à de graves difficultés de climat, mais le mauvais temps n'est rien de nouveau pour les cultivateurs. Le plus grave problème de l'Ouest vient du fait que lors des négociations qui ont abouti à l'Accord international sur le blé, négociations menées par l'ancien gouvernement—et bon nombre des ministres responsables font partie du gouvernement actuel—les négociateurs canadiens ne sont pas arrivés à temps à la conférence de Genève. A notre avis, et c'est ce que pensent aussi de nombreux spécialistes agricoles, les cultivateurs canadiens ont été lésés. Avant la ratification de cet accord par les Parlement et gouvernement des divers pays engagés dans l'exportation et le commerce des céréales, les États-Unis, pays commerçant disposant d'énormes excédents, ont inondé de céréales bon nombre de marchés traditionnels du Canada.

Les cultivateurs de l'Ouest n'ont pas connu de situation comparable depuis 1956, lorsque 700 millions de boisseaux de blé environ étaient entassés dans les fermes et dans les élévateurs. Dans la plupart des régions, les récoltes dépassent la moyenne et les contingents sont très bas, infimes même pour ainsi dire. Les difficultés de financement sont graves à cette période de l'année et les cultivateurs peuvent à peine faire honneur à leurs obligations. Les jeunes surtout, qui ne se sont installés que depuis quelques années, sont incapables de verser leurs paiements hypothécaires et, sans les lois provinciales de l'Alberta et de la Saskatchewan, la saisie serait chose courante. C'est donc le gouvernement qui est responsable du fléchissement des marchés.

Nos dirigeants peuvent présenter un programme législatif qui permette d'augmenter les avances de fonds et facilite provisoirement les choses. Je les félicite à ce sujet, mais le commerce des céréales ne sera florissant que lorsque les cultivateurs pourront vendre leurs produits et que le gouvernement est responsable de la perte des marchés.

Comme le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) a dit que le ministre d'État de la Saskatchewan (M. Lang) ainsi